

[Traduction]

**M. Danson:** Oui, monsieur l'Orateur. J'ai demandé non seulement aux dirigeants et aux représentants de l'industrie de la construction mais aussi aux institutions prêteuses de me rencontrer à Ottawa dans les prochains jours pour discuter de ces questions se rattachant au domaine du logement.

LES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS ET DE  
REVALORISATION DES LOGEMENTS—DEMANDE DE  
MAJORATION DES CRÉDITS

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que le Conseil économique du Canada exhorte le gouvernement à augmenter les fonds destinés à la revalorisation des logements des personnes à faibles revenus, le ministre a-t-il rencontré les représentants des provinces pour déterminer les zones d'application du programme d'amélioration des quartiers et aussi le programme d'aide à revalorisation des habitations? Le ministre a-t-il l'intention d'augmenter les fonds disponibles dans le cadre de ce programme, qui sont actuellement très restreints, dans la mesure où cela répondrait aux besoins des personnes à faibles revenus qui essaient d'améliorer leurs domiciles pour les rendre conformes aux normes?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, les remarques du Conseil économique du Canada concernant les logements insalubres m'ont intéressé. Il en existe plus au Canada que nous ne pouvons l'accepter. Je m'empresse de dire que toutes les provinces ont maintenant signé des accords en vertu du programme d'amélioration des quartiers. Les subventions à l'heure actuelle s'élèvent déjà à 41 millions de dollars, et les prêts à 23 millions de dollars. Je pense que le programme d'aide à la revalorisation des habitations a désigné quelque 65 zones. Ce cadre va d'ailleurs s'élargir. Il a fallu longtemps pour conclure ces ententes et rencontrer les diverses provinces et municipalités. Le programme suit son cours de façon satisfaisante. Je suis certain que les fonds seront suffisants. Je suis heureux d'annoncer que j'aurai, avec les représentants des municipalités de la Nouvelle-Écosse, des discussions à ce sujet, lundi, et que j'espère poursuivre ces consultations dans tout le pays.

LES PROGRAMMES DE REVALORISATION ET L'ADMISSIBILITÉ  
DES RURAUX ET DES AUTOCHTONES

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Parallèlement au programme d'aide à la revalorisation des habitations et à propos du logement rural et des Indigènes, dans le cas où les Canadiens qui vivent dans des régions rurales sont admissibles à des subventions de revalorisation en dehors du programme d'amélioration des quartiers, le ministre peut-il nous dire si les provinces accentuent ou encouragent les efforts en ce sens et quelles mesures elles prennent à cet égard?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, je ne peux pas tout faire à la fois. Je constate que je ne peux pas tout faire comme j'aimerais le faire. Ceci est une priorité de premier plan. Le Conseil économique du Canada l'a souligné. Le programme est extrêmement généreux. Je considère qu'il nous permettra de progresser de façon décisive

Questions orales

l'année prochaine, et j'espère disposer des fonds nécessaires pour mener à bien cette action.

LA MESURE RELATIVE À LA SUBVENTION DE \$500

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Vu la préoccupation évidente du ministre au sujet des subventions et sachant que le gouvernement a été moins qu'honnête à l'égard des Canadiens à propos de la subvention de \$500 qui exige maintenant une mesure législative, le ministre peut-il nous dire où en est la rédaction de cette mesure que la Chambre devra approuver avant qu'on puisse l'appliquer?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Oui, monsieur l'Orateur. En toute franchise, j'avais espéré pouvoir la présenter à la Chambre d'ici une semaine environ. Il y a eu des retards mais elle sera présentée d'ici deux semaines à moins de circonstances extraordinaires.

\* \* \*

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

LE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ—DEMANDE  
D'INCLUSION DU CAS DU MINISTRE DE L'EXPANSION  
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Étant donné que le ministre a semblé ne pas prendre au sérieux hier la proposition du chef de l'opposition de renvoyer la question générale des conflits d'intérêt à un comité, le ministre a-t-il eu l'occasion de discuter avec ses collègues, le ministre des Communications et le secrétaire d'État, du renvoi à un comité d'une question plus précise concernant l'implication possible dans un conflit d'intérêt du ministre de l'Expansion économique régionale afin que la question puisse être éclaircie?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, comme les députés en rendront compte, j'ai avisé les services du greffier du renvoi de la question des conflits d'intérêt, et les députés y sont invités à examiner d'abord le Livre vert que j'ai déposé aujourd'hui et à présenter ensuite des recommandations qui serviront de matière à discussion. Après cela, ils pourront aborder le cas des ministres et des conflits d'intérêt et le cas des fonctionnaires et des conflits d'intérêts. La question peut être débattue en comité pourvu, bien entendu, que les membres du comité veuillent l'examiner avec tous les députés avant de convoquer des députés qui sont ministres.

• (1450)

L'ENGAGEMENT DE M. JOEL BELL À TITRE DE CONSULTANT  
AU BUREAU DU PREMIER MINISTRE—LA POSSIBILITÉ DE  
CONFLIT D'INTÉRÊTS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Le premier ministre nous dirait-il si M. Joel Bell qui, d'après les journaux, a été engagé par le bureau du premier ministre comme consultant à \$1,000 par semaine, a oui ou non d'autres employeurs ou d'autres clients et s'il fera partie du bureau du premier ministre à titre de fonctionnaire en prévision d'un conflit d'intérêts possible?